

N° 32/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 juin 2020

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le vingt six juin deux mille vingt à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire (covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : BLANC Serge

Convocation en date du : 15 juin 2020

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles,

ABSENTS : AUBERT Sylvain, GRIVEL Norbert, TEMPIER Nicolas

Monsieur le Maire propose de créer un second poste de saisonnier, au vu de la charge de travail du service technique.

Monsieur le Maire propose également au Conseil Municipal, de mettre à jour le tableau des emplois de la commune d'Aubessagne,

- en ajoutant le poste suivant :
 - ✓ Création d'un poste de saisonnier
 - ✓ Création d'un poste adjoint technique à temps complet
- en supprimant le poste suivant :
 - ✓ Suppression du poste d'adjoint technique à temps partiel (8 h 00 hebdo)

Monsieur le Maire présente le tableau des emplois qui prendra effet au 1^{er} juin 2020 :

Le tableau des emplois des agents titulaires est ainsi modifié :

Service	Type d'emploi Cadre d'emploi	Grade	Temps de travail Au 1 ^{er} janvier 2018	Effectif	Effectif remplacement
Administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	35 h	1	1
Administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	30 h	1	1
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35 h	1	1
Technique	Adjoint technique	Adjoint technique territorial	35h	1	1
Ecole	ATSEM	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	24h 22 annualisé	1	1
TECHNIQUE	Adjoint technique	2 ^{ème} classe	24 h 42 annualisé	1	1

Le tableau des emplois des contractuels est ainsi modifié :

Service	Type d'emploi Cadre d'emploi	Grade	Fondement	Temps de travail Au 1 ^{er} janvier 2018	Effectif	Effectif remplacement
Agence Postale	CDI permanent	Adjoint adm 2 ^{ème} classe	Art 3-3 1 ^{er} alinéa	15 h 00 (hebdo)	1	1
Ecole (entretien)	CDD permanent	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Art 3-3 4 ^{ème} alinéa	7 h 31 (hebdo) annualisé 10 mois	1	1
Ecole (garderie périsscolaire)	CDD permanent	Adjoint animation	Art 3-3 4 ^{ème} alinéa	9 h 40 (hebdo) annualisé /10 mois	1	1

COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13
Mail: mairie.aubessagne@orange.fr

Ecole (surveillance pause méridienne + ménage)	CDD permanent	Adjoint animation	Art 3-3 4 ^{ème} alinéa	8 h 45 (hebdo) Annualisé /10 mois	1	1
Technique	CDD SAISONNIER	Adjoint Technique territorial	Art 3 2 ^{ème} alinéa	35h	2	2
Ecole (surveillance pause méridienne)	CDD permanent	Adjoint animation	Art 3-3 4 ^{ème} alinéa	6h53 (hebdo) annualisé/10 mois	1	1
Ecole (renfort pause méridienne)	CDD permanent	Adjoint animation	Art 3-3 4 ^{ème} alinéa	3h45 (Hebdo annualisé/10 mois)	1	1
Technique	CDD SAISONNIER (Déneigement)	Adjoint Technique	Art 3-3 4 ^{ème} alinéa	Variable En fonction du temps	1	1
Administratif	Adjoint administratif (accroissement temporaire d'activité)	Adjoint administratif	Art 3-1	25 h 00	1	1
technique	CDD permanent	Adjoint technique territorial	Art 3-3 3 ^{ème} alinéa	35 h 00 (hebdo)	1	1

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la création d'un second poste de saisonnier
- **ACCEPTE** la suppression d'un poste d'adjoint technique à 8h00 /hebdo
- **ACEPTE** la création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet
- **ADOpte** le tableau des emplois figurant en annexe.
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

ID : 005-200077113-20200626-DELIB322020-DE